

PREFET DE L'ISERE



DOSSIER DE RENOUVELLEMENT DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL POUR LA PERIODE 2018-2021

Commune de

SAINT QUENTIN SUR ISÈRE

3ème partie **PROJET 2018/2021**

III-1 – Projet 2018/2021 : COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

Acteurs éducatifs		Invitation au comité de pilotage 2018-2021
Parents	Un parent par école	oui
Enseignants	Les deux directrices	oui
Intervenants	Personnels communaux	
	Coordinateur PEDT	oui
	Autres intervenants	
	Autres : DDEN	oui
Institutions	CAF	non
	DDCS	non
	Education Nationale	non
	Autres (précisez)	non
Elus		oui

III-2– Projet 2018/2021 : Valeurs éducatives et citoyennes du projet 2018/2021

Le PEDT 2018/2021 englobera tous les temps périscolaires : garderie, cantine et TAP

Il poursuit les mêmes objectifs que le précédent :

Favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques sportives, et aux loisirs éducatifs

Construire une cohérence éducative entre les différents acteurs.

Répondre aux besoins des enfants en adaptant les activités périscolaires pour qu'elles préservent des temps calmes ou de repos et leur permettent de prendre le temps de jouer, d'observer, d'agir, de manipuler, de lire, de chanter, de rêver... et d'avoir aussi du "temps pour soi".

L'accent est mis sur le respect des rythmes pour répondre au problème de la fatigue des enfants, générée par des journées à rallonge.

III-3 – Projet 2018/2021 : Objectifs partagés pour la période 2018/2021

Objectifs éducatifs visés	Actions à mettre en place en place	Critères d'évaluation
Améliorer l'accueil des enfants qui arrivent tôt à la garderie	Donner la possibilité d'amener son « petit déjeuner » le matin à la garderie afin de commencer la matinée tranquillement et le ventre plein.	Nombre d'enfants qui mangent à la garderie du matin. Evolution de leur comportement dans la matinée.
Mieux prendre en compte les rythmes des enfants	Proposer la sieste ou un temps de repos dès la fin du repas à tous les enfants de maternelle. Proposer un temps calme à l'intérieur, après le repas, aux élèves d'élémentaire qui le souhaitent.	Nombre d'enfants de maternelle qui dorment après le repas. Nombre d'enfants d'élémentaire qui veulent rester en temps calme. Evolution de leur comportement en classe ou en TAP.
Favoriser l'ouverture culturelle	Proposer au moins trois activités artistiques ou culturelles au cours de l'année (ne pas se cantonner aux activités sportives).	Nombre d'activités artistiques ou culturelles proposées. Taux de demande de participation à ces activités.
Proposer des temps en petits groupes pour favoriser le vivre ensemble	Intégrer des bénévoles (parents ou habitants) dans l'organisation des activités, en surnombre pour qu'ils puissent intervenir auprès de tout petits groupes d'enfants.	Nombre de séances proposées en tout petits groupes. Nombre de « bénévoles » intervenant.
Renforcer la cohérence éducative	Privilégier la continuité en termes de personnel entre les différents temps du périscolaire.	Nombre de personnes différentes qui s'occupent d'un enfant dans la journée (cycles 1 et 2)

III-4 – Projet 2018/2021 : Planning de déroulement de la semaine de l'enfant à partir de septembre 2018

MATERNELLE	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Temps péri ou extra scolaire	7h30 à 8h30 Garderie Petit déjeuner	7h30 à 8h30 Garderie Petit déjeuner	7h30 à 8h30 Garderie Petit déjeuner	7h30 à 8h30 Garderie Petit déjeuner	7h30 à 8h30 Garderie Petit déjeuner
Temps de classe	8h30 à 11h30	8h30 à 11h30	8h30 à 11h30	8h30 à 11h30	8h30 à 11h30
Temps du repas	11h30 à 13h30 Repas puis sieste ou repos	11h30 à 13h30 Repas puis sieste ou repos	11h30 à 12h30 Garderie	11h30 à 13h30 Repas puis sieste ou repos	11h30 à 13h30 Repas puis sieste ou repos
Temps de classe	13h30 à 15h45	13h30 à 15h45		13h30 à 15h45	13h30 à 15h45
Temps péri ou extra scolaire	15h45 à 16h20 TAP ou APC Sortie échelonnée de 16h20 à 16h30	15h45 à 16h20 TAP ou APC Sortie échelonnée de 16h20 à 16h30		15h45 à 16h20 TAP ou APC Sortie échelonnée de 16h20 à 16h30	15h45 à 16h20 TAP ou APC Sortie échelonnée de 16h20 à 16h30
	16h30 à 18h30 Garderie	16h30 à 18h30 Garderie		16h30 à 18h30 Garderie	16h30 à 18h30 Garderie

Ecole élémentaire	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Temps péri ou extra scolaire	7h30 à 8h30 Garderie Petit déjeuner	7h30 à 8h30 Garderie Petit déjeuner	7h30 à 8h30 Garderie Petit déjeuner	7h30 à 8h30 Garderie Petit déjeuner	7h30 à 8h30 Garderie Petit déjeuner
Temps de classe	8h30 à 11h30	8h30 à 11h30	8h30 à 11h30	8h30 à 11h30	8h30 à 11h30
Temps du repas	11h30 à 13h30 Jeux de cour, repas puis temps calme	11h30 à 13h30 Jeux de cour, repas puis temps calme	11h30 à 12h30 Garderie	11h30 à 13h30 Jeux de cour, repas puis temps calme	11h30 à 13h30 Jeux de cour, repas puis temps calme
Temps de classe	13h30 à 15h45	13h30 à 15h45		13h30 à 15h45	13h30 à 15h45
Temps péri ou extra scolaire	15h45 à 16h30 Temps d'activité périscolaire ou APC	15h45 à 16h30 Temps d'activité périscolaire ou APC		15h45 à 16h30 Temps d'activité périscolaire ou APC	15h45 à 16h30 Temps d'activité périscolaire ou APC
	16h30 à 18h30 Garderie	16h30 à 18h30 Garderie		16h30 à 18h30 Garderie	16h30 à 18h30 Garderie

III-5 – Projet 2018/2021 : Tableau prévisionnel des activités et encadrements pour la période 2018 – 2021

La commune est à la recherche d'intervenants salariés pour compléter la proposition avec des activités artistiques (musique, arts visuels...) et de bénévoles pour encadrer ponctuellement de tous petits groupes (échecs, scrabble...). Elle peut déjà compter sur les activités ci-dessous.

Activités	Lieux	Qualification de l'intervenant	Diplômes	Statut	Structure de rattachement
Hip hop	Salle socioculturelle	Animateur	BP APT	Salarié	Mairie
Basket	Salle sportive	Animateur	BPJEPS sports Collectifs Mention Basket	Salarié	Club de basket de Tullins
Jeux du patrimoine	Cour de récréation	ETAPS		Salarié	Mairie
Théâtre	Salle socioculturelle	Enseignante		Salarié	Mairie
Accueil de loisirs	Réfectoire	Agent communal		Salarié	Mairie
Lecture	Ecole maternelle ou salle socioculturelle	Membre d'association		bénévole	Association lire et faire lire
Jeux d'opposition	Salle sportive	Animateur	BEES 1 ^{er} degré Licence STAPS	Salarié	Mairie
Temps calme	Salle socioculturelle	Agent communal		Salarié	Mairie
accueil des maternelles	École maternelle	ATSEM		Salariées	Mairie